

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS⁺



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du jeudi 30 juillet 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



Taxe clim dans les homes s'il n'y a pas de subsides

SANTÉ

Les maisons de repos tirent la sonnette d'alarme ; face aux vagues de chaleur, elles sont démunies et appellent à l'aide

Public vulnérable, les aînés étouffent dans les maisons de repos car les chambres ne sont pas équipées de climatiseur alors que la température extérieure dépasse les 30 °C. "Chaque année, la question de la canicule se fait plus prégnante", expose Thierry Gilson, secrétaire général de Femarbel (Fédération des maisons de repos). "Dans l'absolu, il faudrait des pièces fraîches partout toute l'année mais on est rattrapé par la réalité : comment faire ?"

En Flandre, Vlozo (réseau des maisons de repos privées) estime qu'un plan d'action pour installer structurellement des systèmes de refroidissement comme la clim dans les chambres est nécessaire. Il demande des subsides ou de pouvoir augmenter le tarif journalier. "La canicule est un grand défi et il faut faire quelque chose pour nous soutenir. Chaque année, une partie des bénéfices vont dans l'investissement des bâtiments mais il faut penser à l'avenir de nos aînés parce que ce n'est plus possible de lutter contre la canicule. Les gouvernements doivent ré-

fléchir pour les années à venir. On a besoin de subventions pour les bâtiments aussi, pas juste pour les soins", confirme Lieve Van Boxem, porte-parole du groupe Korian.

"Il n'y a plus un euro en Wallonie pour aucun investissement."

Gibbis (fédération des institutions de soins des secteurs public et privé associatif) adresse une demande similaire, car à Bruxelles, il faudra équiper toutes les façades qui ne sont pas orientées nord-est de pare-soleil d'ici 2034. "Le gouvernement doit prévoir le coup avec une enveloppe sur le long terme pour que les résidents ne paient pas le coût."

■ "Repenser les infrastructures"

Actuellement, la réglementation prévoit toute une série de mesures : la température intérieure doit être plus basse que celle extérieure, il faut au moins un espace climatisé capable d'accueillir tous les rési-

dents, la température intérieure ne peut pas dépasser 26 °C... et la clim n'est pas autorisée en chambre. "Il faut une vraie réflexion et repenser les infrastructures et la configuration des bâtiments. Arroser les bâtiments à la lance permet de perdre 1-2 °C. On peut réfléchir à la couleur des bâtiments (repeindre en blanc les façades foncées). La température est plus fraîche aux étages inférieurs et au sous-sol. Va-t-on à un moment y placer les chambres ?", lance Thierry Gilson comme pistes.

Selon les acteurs de terrain, on n'évitera pas une "taxe clim" : "Il n'y a plus un euro en Wallonie pour aucun investissement. Si un gestionnaire décide de mettre en place des mesures de rafraîchissement, ça va se répercuter sur le prix", résume Jean-Marc Rombeaux, conseiller Expert à la Fédération des CPAS à l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

"La Wallonie est attentive à cette réalité. La possibilité de mobiliser certains reliquats du Plan Papyboom afin de soutenir des investissements qui renforcent la résilience climatique des maisons de repos est actuellement à l'instruction", réagit Yves Coppieters (Les Engagés), ministre wallon de la Santé.

Zhen-Zhen Zveny

Chaleur record, addition salée

HORECA

La clim devient une question de survie pour les restaurateurs ; mais l'investissement a un coût

Salle climatisée : ces deux mots sont devenus un véritable argument marketing. Cet été, les températures dépassent régulièrement les 30 °C, ce qui ajoute une nouvelle pression sur les restaurateurs. Conscients que la clientèle recherche des endroits de fraîcheur, plusieurs restaurateurs ont installé la clim. "C'était indispensable pour le confort des clients car on travaille avec un four ouvert. De nombreuses personnes nous posaient la question. Ça coûte cher et c'est un investissement qu'on va pouvoir récupérer à long terme, pas cette année mais les prochaines années. On espère que ça augmentera la fréquentation", indique Matthieu Van der Bruggen qui gère le Fou chantant.

Certains ont eu le flair ou la prévoyance de s'équiper avant. "On y pensait depuis le mois de février et on a profité des travaux en mai pour l'installer. C'était une demande de nos clients car ils avaient eu trop chaud à l'intérieur l'année passée déjà", nous explique-t-on aux Pieds sur Terre.

Chez Chouchou aussi, on était paré et on ne regrette pas de s'être équipé. "Ça m'a sauvée. La clim est indispensable à la survie des restaurants car les experts prédisent des épisodes de fortes chaleurs plus fréquents", confesse la gérante Yasmina Koeune. "On parle d'un investissement de dizaines de milliers d'euros et j'ai 200 € en plus de consommation électrique à une période où normalement elle diminue. Mais heureusement, je m'en sors avec le taux de fréquentation."

S'il n'est pas question de toucher à l'addition maintenant, cela serait inévitable à l'avenir. "Le confort de nos clients est un frais. L'investissement dans la clim et son amortissement seront intégrés dans le business plan. La consommation de l'énergie va aussi augmenter. Si on n'a pas déjà investi dans la clim, ça va se répercuter sur le client", réagit Matthieu Léonard, président de la Fédération Horeca Bruxelles. "Je conseille vivement à tous mes confrères de prévoir la clim. Ça me paraît essentiel d'avoir un espace climatisé et aéré."

Zhen-Zhen Zveny

Tout ce qu'il faut savoir pour rejoindre le festival

MOBILITÉ

Le Ronquières Festival offre l'embarras du choix en matière de mobilité

Le Ronquières Festival ne laisse rien au hasard. Alors que des dizaines de milliers de festivaliers sont attendus du 7 au 9 août au pied du Plan incliné, les organisateurs ont multiplié les solutions pour faciliter l'accès au site. Voiture, train, navettes, vélo, covoiturage improvisé ou même transport à domicile: chacun devrait pouvoir trouver la formule qui lui convient.

Pour ceux qui souhaitent venir en voiture, les parkings situés à proximité du festival sont accessibles uniquement sur réservation. Ils sont répartis en trois zones - verte, rouge et jaune - selon la provenance des automobilistes. Les organisateurs recommandent de choisir la zone correspondant à son code postal afin de fluidifier les accès. Chaque ticket est associé à un itinéraire précis, accessible directement via le QR code imprimé sur le billet.

Ceux qui préfèrent éviter les embouteillages pourront opter pour les par-

kings-relais gratuits. Trois sites sont proposés: le Shopping de Nivelles, la gare de Braine-le-Comte et le zoning de Feluy. Des navettes gratuites relieront ensuite ces parkings au festival toutes les trente minutes environ. Elles circuleront dès 15 h 30 le vendredi, à partir de 13 h 30 les samedi et dimanche, avec un premier départ dès 10 h 30 depuis la gare de Braine-le-Comte le vendredi. Les retours seront assurés jusqu'à une heure après le dernier concert.

Les organisateurs proposent même des playlists pour le trajet.

Le train constitue également une solution pratique. Les festivaliers sont invités à rejoindre la gare de Braine-le-Comte, où des navettes gratuites effectueront des rotations régulières vers le site. Des stewards seront présents pour orienter les visiteurs. Les campeurs bénéficieront eux



■ Tous les chemins mèneront au Ronquières Festival du 7 au 9 août. © EDA

aussi de navettes dédiées entre la gare et le camping, dès le jeudi après-midi.

Les sujets de la petite reine ne sont pas oubliés. Deux parkings vélos gratuits seront installés de part et d'autre du festival. Ceux qui viennent d'un peu plus loin pourront profiter de la formule "Park & Bike": laisser leur véhicule dans l'un des parkings-relais gratuits, puis parcourir les derniers kilomètres à vélo, à pied ou en trottinette.

Le festival prévoit égale-

ment deux zones "Kiss & Ride" pour les personnes qui se font déposer, ainsi qu'un service original de navettes à domicile. En partenariat avec Elixium, une voiture privée peut venir chercher les festivaliers dans un rayon de 30 kilomètres autour du site avant de les reconduire chez eux après les concerts. Les réservations doivent toutefois être effectuées avant le 4 août.

Et parce que l'expérience commence bien avant les

premiers concerts, le Ronquières Festival pousse le souci du détail jusqu'au trajet. Les organisateurs ont créé plusieurs playlists Spotify - à retrouver sur les réseaux sociaux du festival - dont la durée correspond au temps de route depuis Bruxelles, Mons, Namur, Charleroi ou Liège. Il suffit de lancer la musique au départ... et lorsque la dernière chanson s'achève, le week-end peut officiellement commencer.

Grégoire Lalieu

Nouveau coup d'arrêt pour la centrale TGV de Bali Wind

MANAGE-SENEFFE

Après le Conseil d'État, c'est la Région wallonne qui dit non

Le projet de centrale électrique à turbine gaz-vapeur (TGV) de Bali Wind, prévu à cheval sur les communes de Manage et de Seneffe, semble s'enfoncer un peu plus. Après l'annulation du permis unique par le Conseil d'État en mars dernier, c'est désormais le fonctionnaire délégué de la Région wal-

lonne qui s'oppose au projet, rapportent nos confrères de Sudinfo.

Le dossier traîne depuis 2019. Dès le dépôt de la demande de permis, les communes de Manage et de Seneffe avaient rendu un avis défavorable. Malgré cette opposition, les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne avaient

finallement délivré le permis en 2021.

Mais cette autorisation n'a pas résisté à l'examen du Conseil d'État. Dans un arrêt particulièrement motivé d'une centaine de pages, la plus haute juridiction administrative du pays a annulé le permis, estimant notamment que plusieurs éléments essentiels du dossier n'étaient pas suffisamment sécurisés.

Le principal point de blocage concerne l'approvisionnement en eau de la fu-

ture centrale. Le projet prévoit de pomper l'eau dans le canal voisin afin de refroidir les installations. Or, au moment où le permis a été accordé, aucune convention n'avait été conclue entre le SPW et Bali Wind pour autoriser ce prélèvement, un élément jugé déterminant.

Les riverains, eux, dénoncent depuis le départ l'ampleur de cette infrastructure industrielle. La centrale, destinée à produire de l'électricité à partir de

gaz naturel, comprendrait notamment une cheminée de 70 mètres de haut, une tour de refroidissement de 35 mètres ainsi que des chaudières de récupération atteignant près de 45 mètres.

Avec ce nouvel avis défavorable du fonctionnaire délégué, le projet essuie un revers supplémentaire. Reste à voir si Bali Wind décidera de revoir sa copie ou de poursuivre les démarches.

Cedric Ketelair

Treize ans après son inauguration, la caserne de Bauffe cherche toujours sa place

LENS

La bourgmestre, Isabelle Galant (MR), a exprimé son ras-le-bol vis-à-vis de l'organisation de la zone de secours Hainaut-Centre ; la caserne de Bauffe (aux limites de Lens et Chièvres) est-elle inutile ?

Sur le réseau social Facebook, le bourgmestre de Lens, Isabelle Galant (MR), racontait dernièrement les faits qui suivent. "Hier, en fin de journée, un incendie s'est déclaré à Bauffe. À quelques centaines de mètres seulement se trouve une caserne de pompiers installée sur le territoire de notre commune. Et pourtant, une fois encore, ce ne sont pas les pompiers de cette caserne qui sont intervenus. Les premiers secours sont arrivés... de Mons. Je refuse de considérer cette situation comme normale."

Rapidement soutenue par ses homologues brugelettoise (Isabelle Liégeois, Brugellette Ensemble) et chiévroise (Zoë Delhay, Commune En'Vie), la bourgmestre de Lens assure vouloir réévaluer l'organisation de la zone de secours. Le sort de la caserne a d'ailleurs déjà été évoqué au conseil communal de Chièvres, comme en mars dernier. Et ce n'est pas non plus la première fois que la bourgmestre de Lens tire la sonnette d'alarme.

un malaise qui s'installe, car s'il n'y a pas assez de pompiers présents, on ne les appelle pas. Et pour les pompiers qui sont de garde à domicile, il faut déjà compter dix à douze minutes pour qu'ils se rendent à la caserne ; puis ils doivent encore partir vers le lieu de l'incendie."

■ "Juste en face" de Pairi Daiza pourtant

"On doit réfléchir à l'avenir de cette caserne", explique la bourgmestre de Lens. "On a une réunion dans les prochains jours avec la base militaire des USA. Au départ, ils devaient construire une nouvelle caserne afin de pouvoir intervenir en cas d'incendie dans leur nouveau lotissement de près de 300 maisons. Comme leur projet de caserne a été avorté, peut-être seront-ils prêts à financer l'emploi d'un ou deux pompiers à la caserne de Bauffe, ce qui pourrait nous permettre de réinjecter l'argent pour proposer une garde plus étendue dans la journée."

La bourgmestre libérale voit même plus loin. "L'autre jour, un incendie à Pairi Daiza a nécessité l'in-

tervention des pompiers. Ce n'était qu'une poubelle en feu : quelques dégâts matériels, rien de plus. Mais un jour, avec le nombre de visiteurs qui ne cesse de croître, nous aurons peut-être un problème à cause de la circulation autour du parc qui rend l'accès aux services de secours plus difficile. Il risquerait d'y avoir des vies humaines en cause." On sait que la caserne de Bauffe est "juste en face" du jardin zoologique de Cambron-Casteau.

■ Un problème spécifique à Bauffe

"C'est assez surprenant", admet Isabelle Galant. "Quand on voit l'état de certaines casernes, comme à Binche ou Soignies-Braine-le-Comte, on se dit que la caserne de Bauffe est particulièrement belle, avec du très bon matériel. C'est triste de se dire que l'on a tout ce qu'il faut et qu'il y a ce problème de garde en caserne qui ne peut plus être assurée."

"C'est réellement un problème de coûts. Un pompier de garde à domicile est payé lorsqu'il est appelé, tandis qu'un pompier de garde à la caserne doit être payé pour son temps dans la caserne. Donc si on ne trouve pas d'arrangement économique avec la base US et Pairi Daiza, alors on devra se poser la question de l'utilité de cette caserne."

Le financement des zones de se-

cours sera, très certainement, un sujet de discussion partout en Belgique dans les prochaines années. À l'heure actuelle, les zones sont financées à la fois par les communes et par les provinces. Mais du changement devrait avoir lieu selon la bourgmestre de Lens. "Il est projeté qu'en 2030, la province prendrait en charge l'entièreté du financement de la zone de secours. Mais on avance aussi vers une disparition des provinces. Alors, si cela devait être le cas, on a quasiment la certitude que ce coût remonterait au niveau régional."

Isabelle Galant conclut : "L'argent, c'est toujours le nerf de la guerre. On répète toujours qu'il n'y a plus d'argent nulle part, mais ici il s'agit d'une question de sécurité."

Les bourgmestres lensoise, brugelettoise et chiévroise auront donc du pain sur la planche pour arriver à une solution concrète et cohérente. Elles semblent, en tout cas, toutes trois motivées à accomplir cet objectif.

La caserne de Bauffe (Lens) est en fait la caserne de Chièvres ; elle a été inaugurée en 2013. Le projet avait été initié quelques années plus tôt. Presque neuve, cette caserne semble (déjà) abandonnée aujourd'hui. Se pose donc aussi la question, in fine, de la gestion d'investissements publics récents.

Cyprien De Roy

**“On doit
réfléchir à l’avenir
de cette caserne !”**

“Jusqu’à présent, nous avons surtout eu affaire à des incendies qui ne provoquaient que des dégâts matériels. Mais encore récemment, il y a eu deux incendies dans la commune de Lens, et un à Chièvres. La caserne de Bauffe n’a pu intervenir pour aucune de ces trois missions.”

Isabelle Galant ne remet toutefois pas en question les qualités des pompiers présents sur place. “La caserne ne comprend que des pompiers volontaires qui doivent s’inscrire pour former un système de gardes. Par exemple, il faut déjà six pompiers présents pour faire démarrer une autopompe. Je pense qu’il y a



■ La caserne manque de financement pour permettre une garde diurne suffisante. © EDA



La centrale électrique de 870 MW finalement refusée par la Région wallonne

Après l'annulation du premier permis pour la centrale électrique TGV envisagée à Manage, à la frontière avec Seneffe, par le Conseil d'État en mars dernier, c'est au tour du fonctionnaire délégué de la Région wallonne à en avoir fait de même !

JOHANNE TINCK

C'est une nouvelle victoire pour les communes de Manage et de Seneffe, mais aussi pour les riverains opposés au projet. Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a refusé le permis de la centrale élec-

trique TGV (turbine-gaz-vapeur) de 870 mégawatts que la société Bali Wind filiale d'Eneco, souhaite implanter le long de la chaussée de Nivelles à Manage, face au commissariat, à proximité immédiate de Seneffe.

Pour rappel, le projet remonte à 2019, lorsque Bali Wind a manifesté son intention de construire cette centrale. Une demande de permis unique avait été introduite et avait reçu un avis favorable des fonctionnaires délégués de la Région wallonne en 2021.

Les communes de Manage et de Seneffe s'y étaient toutefois opposées en rendant un avis défavorable. Elles avaient ensuite multiplié les recours auprès des ministres compétents avant que la commune de Manage ne saisisse le Conseil d'État en avril 2022. Des riverains avaient également introduit un recours, tout comme Bali Wind, qui contestait certains aspects du permis accordé.

Il aura fallu près de trois ans pour que le Conseil d'État rende sa décision. En mars dernier, la haute juridiction avait annulé le permis, estimant notamment que le fonctionnaire délégué n'avait pas suffisamment motivé sa décision d'octroi. Le Conseil d'État avait également relevé l'absence d'une convention signée avec le

SPW concernant les pompes dans le canal, indispensables au fonctionnement de



« Les techniques ont changé, notamment pour la récupération des gaz rejetés »

Emerence Leheut
ÉCHEVINE

la tour de refroidissement prévue dans le projet. « Il s'agissait d'un vice de forme », nous explique Emerence Leheut, échevine de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire (PS) à Manage.

L'ÉTUDE D'INCIDENCE PLUS D'ACTUALITÉ

À la suite de cette annulation, le dossier est donc retourné entre les mains du fonctionnaire délégué, chargé de réexaminer la demande en tenant compte des remarques formulées par le Conseil d'État. Cette fois, le

permis a été refusé. La principale justification avancée concerne l'étude d'incidences, réalisée en 2019, qui n'est désormais plus jugée conforme au contexte réglementaire actuel. « Les normes européennes ont évolué depuis, » nous a indiqué l'échevine. « Les techniques ont également changé, notamment les techniques de récupération des gaz rejetés et les techniques de refroidissement. »

Cette décision constitue donc une nouvelle satisfaction pour les autorités communales de Manage et de Seneffe ainsi que pour les riverains opposés au projet. Le dossier n'est toutefois peut-être pas définitivement clos.

Bali Wind dispose en effet désormais d'un délai de vingt jours à compter de la notification de la décision pour introduire un recours auprès du ministre compétent. À défaut de recours, si la société souhaite toujours développer une centrale sur le site, elle devra repartir de zéro et introduire une toute nouvelle demande de permis. Jusqu'à présent, depuis l'annulation prononcée par le Conseil d'État, elle n'avait pas dû modifier son projet, le dossier étant simplement revenu devant le fonctionnaire délégué pour un nouvel examen. ■

Un cœur géant en canettes de l'artiste Alfredo Longo au CHU Tivoli

Pour célébrer son cinquantième anniversaire, le CHU Tivoli a installé dans son nouveau hall d'accueil une œuvre de l'artiste montois Alfredo Longo. Un cœur monumental réalisé à partir de milliers de canettes recyclées.

Le cœur du CHU Tivoli bat désormais aussi pour la planète. À l'occasion de son cinquantième anniversaire, célébré le 18 juin dernier, l'établissement hospitalier de La Louvière a inauguré une œuvre d'Alfredo Longo, artiste montois bien connu dans la région de Mons-Borinage et même au-delà. Intitulée « Un geste pour la planète, un cœur tout en canettes », la sculpture mesure 1,80 mètre et a pris place dans le hall d'accueil de l'hôpital. Avec sa forme de cœur et sa couleur rouge, elle est destinée à devenir un symbole de

bienvenue, d'espoir et d'humanité pour les patients, les visiteurs et les membres du personnel. L'œuvre s'inscrit dans une démarche participative menée depuis plusieurs années par Alfredo Longo.

CHAÎNE HUMAINE

L'artiste invite les citoyens à lui confier leurs canettes en aluminium afin de les récupérer, de les transformer et de les assembler. Un objet destiné au recyclage devient ainsi l'un des éléments d'une création collective.

La sculpture illustre la force des petits gestes indi-

viduels lorsqu'ils sont réunis. Une canette isolée peut sembler insignifiante, mais des milliers d'entre elles permettent de donner naissance à une œuvre imposante. Un principe qui fait écho au fonctionnement quotidien d'un hôpital. Médecins, infirmiers, aides-soignants, techniciens, employés administratifs ou membres du personnel d'entretien apportent chacun leurs compétences pour former une même chaîne humaine au service des patients.

À travers ce cœur, Alfredo Longo poursuit aussi son engagement environne-



Dans le hall de l'hôpital. © D.R.

mental. Son projet montre que des déchets peuvent connaître une seconde vie et porter un message posi-

tif. Il rappelle que l'accumulation de gestes simples peut aboutir à de grandes réalisations. ■

Storm s'obstine pour son parc agrivoltaïque

L'entreprise Storm relance son projet de parc agrivoltaïque à Manage après un refus de permis, avec une enquête publique ouverte jusqu'au 21 août.

JOHANNE TINCK

Le projet de parc agrivoltaïque porté par l'entreprise Storm revient sur la table. Une enquête publique est en effet organisée dans le cadre du recours introduit par la société contre la décision de refus du permis unique rendue le 12 mai dernier.

Le projet prévoit la création d'un parc agrivoltaïque d'une puissance installée de 8,47 MWc sur une superficie d'environ 8,9 hectares situés en zone agricole au plan de secteur. L'installation associerait la production d'électricité au pâturage ovin. L'agrivoltaïsme est une pratique qui combine la production d'électricité photovoltaïque avec des activités agricoles. Cela implique l'installation de panneaux solaires sur des terrains agricoles, permettant ainsi de contribuer à la production d'énergie tout en maintenant une activité agricole. Les panneaux solaires

peuvent augmenter la production agricole en fournissant de l'ombre aux cultures, ce qui favorise la croissance des plantes.

DEUX DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Après le refus du permis, Storm a introduit un recours. Dans le cadre de cette procédure, deux documents complémentaires, déposés en avril et en mai 2026,

”

« Nous n'avions notamment pas assez d'éléments concernant le bien-être animal »

Emerence Leheut
ÉCHEVINE

doivent désormais être portés à la connaissance du public. C'est précisément sur ces nouveaux éléments que porte l'enquête publique en



Le projet prévoit la création d'un parc agrivoltaïque d'une puissance installée de 8,47 MWc (photo prétexte) © www.storm.be

cours. Ces documents présentent une version revue du projet, adaptée afin de tenir compte des remarques formulées lors de l'instruction de la demande initiale. Ils répondent notamment aux observations émises par le SPW Agriculture.

PAS DE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Pour rappel, la Région wallonne avait refusé le permis, notamment à la suite de l'avis défavorable rendu par le SPW Agriculture. Celui-ci pointait entre autres, selon nos informations, l'absence

d'un comité d'accompagnement autour du projet. La commune de Manage avait également remis un avis négatif.

« Nous estimions notamment ne pas disposer de suffisamment d'éléments concernant le bien-être animal et nous nous interrogeons sur les conditions de pâturage ainsi que sur les aménagements prévus pour protéger les animaux, notamment la présence éventuelle d'abris », nous a confié Emerence Leheut, échevine de l'Enseignement. La société à l'origine du pro-

jet semblerait désormais apporter des réponses aux différentes questions et remarques formulées lors de la première demande de permis.

Les citoyens peuvent consulter le dossier jusqu'au 21 août, chaque jour ouvrable durant les heures de service, de préférence sur rendez-vous auprès du service Environnement de la commune de Manage, situé place Albert Ier. ■

À noter : Des renseignements peuvent également être obtenus au 064 51 82 80.

Achat ou vente, la seconde main n'a jamais été aussi populaire en Belgique !

À l'occasion du « Jour du dépassement », une enquête révèle que les Belges n'ont jamais autant acheté et vendu d'objets d'occasion.

A l'occasion du « Jour du dépassement de la Terre », soit la date à partir de laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources naturelles que la planète est capable de régénérer en une année et qui tombe cette année le 30 juillet, une enquête de l'Alliance pour le Réemploi met en évidence une progression sans précédent de la seconde main en Belgique.

Jamais les Belges n'ont été aussi nombreux à acheter et vendre des objets d'occasion, tandis que le recours à la poubelle pour des biens encore utilisables poursuit son recul. Selon cette enquête réalisée auprès de 1.000 Belges, 42,8 % des personnes interrogées déclarent avoir acheté des articles d'occasion cette année, contre 37,8 % en 2022. La progression est encore plus marquée du côté des vendeurs :

pour la première fois, plus d'un Belge sur deux (50,5 %) affirme avoir vendu au moins un objet d'occasion, alors qu'ils étaient 44 % quatre ans plus tôt.

Le don reste également une pratique largement répandue. Près de trois quarts des Belges (75,3 %) indiquent avoir donné des objets à des proches ou à une association au cours de l'année écoulée.

LES MENTALITÉS ÉVOLUENT

L'étude souligne aussi une évolution des mentalités. Aujourd'hui, 82,5 % des Belges disent éprouver un sentiment positif lorsqu'ils achètent un produit de seconde main, un niveau jamais atteint. À l'inverse, seuls 2,6 % déclarent encore avoir une perception négative de ce type d'achat.

Pour les auteurs de l'enquête, la seconde main est désormais

entrée dans les habitudes de consommation et apparaît de plus en plus comme une alternative naturelle à l'achat de produits neufs.

La seconde main apparaît de plus en plus comme une alternative naturelle à l'achat de produits neufs

Les vendeurs parviennent également à tirer davantage de revenus de leurs transactions. Plus d'un quart d'entre eux (27,4 %) déclarent avoir récolté plus de 200 euros grâce à leurs ventes d'objets d'occasion cette année. Le montant moyen perçu atteint 155,50 euros.

Parallèlement, les comportements évoluent aussi en matière de déchets. La proportion



Les mentalités ont bien évolué. © Pexels

de Belges qui reconnaissent jeter des objets encore utilisables avec les ordures ménagères est passée de 11 % en 2022 à 8,5 % cette année. Une baisse qui s'inscrit dans une tendance plus large en faveur du réemploi.

Enfin, le soutien aux principes de l'économie circulaire apparaît très largement partagé. Plus de neuf Belges sur dix

(90,5 %) souhaitent que les fabricants conçoivent des produits plus faciles à réparer. Huit personnes sur dix se disent prêtes à payer plus cher pour des biens plus durables, tandis que trois quarts des répondants souhaitent davantage d'incitants publics, notamment sous forme d'avantages fiscaux favorisant le réemploi. ■

LE SOIR

La crise énergétique pourrait repartir pour un tour

Les prix des carburants repartent à la hausse dans le sillage du pétrole. Entre reprise des frappes au Moyen-Orient et incertitudes géopolitiques, la question d'une prolongation des mesures d'aide aux consommateurs pourrait rapidement revenir sur la table du gouvernement.

ANALYSE

BERNARD PADOAN

Il n'y a pas qu'à la Foire du Midi, à Bruxelles, que l'on peut s'offrir un tour sur les montagnes russes. Depuis le déclenchement, fin février, de l'attaque américano-israélienne sur l'Iran, les marchés pétroliers connaissent eux aussi, les « joies » des montées soudaines et des descentes vertigineuses, au gré des bombardements mutuels et des blocages et réouvertures du détroit d'Ormuz. Ces dernières semaines, la reprise des hostilités a redonné un coup de chaud aux cours du brut, qui ont grimpé de 40 % entre le 6 et le 23 juillet jusqu'à repasser la barrière des 100 dollars pour le baril de Brent de la mer du Nord. Puis il a suffi de trois jours d'accalmie pour redescendre de 15 %, avant de repartir à la hausse ce mercredi (+5 %) sur une reprise des frappes au Moyen-Orient.

Alignés sur les cours des marchés mondiaux des produits pétroliers, les prix des carburants à la pompe suivent inévitablement les mêmes courbes. Retombés nettement sous la barre des deux euros/litre après le début de négociations d'un accord de paix à la mi-juin, le diesel et l'essence ont repris l'ascenseur depuis, jusqu'à atteindre 2,2530 euros/litre pour le gasoil routier et 1,9570 euro/litre pour la 95 sans plomb. Ils devraient un peu refluer pour refléter la baisse des trois jours sans bombardements, avant de reprendre leur marché en avant. Les mêmes causes ayant les mêmes effets, le mazout de chauffage fait lui aussi le yo-yo : retombé un temps à 0,95 euro/litre, il est remonté à 1,3112 euro/litre.

Quelle aide aux consommateurs ?

annuelle moyenne d'un ménage qui se chauffe au gaz, selon le SPF Finances.

Un sujet « brûlant » pour la rentrée

Sollicité sur une éventuelle prolongation des mesures, le cabinet du ministre des Finances, Jan Jambon (N-VA), se contente d'un très estival « pas de commentaire pour le moment ». Pas plus de réaction à cette heure du côté du cabinet du vice-Premier, David Clarinval (MR), qui s'était tenu à la pointe du « combat » pour obtenir une intervention du gouvernement. On se souviendra que la lutte avait été serrée avec le Premier ministre, Bart De Wever (N-VA), soucieux de ne pas grever davantage les finances de l'Etat. Chez le vice-Premier et ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot (Les Engagés), on indique que « le sujet pourrait revenir sur la table du gouvernement lors des prochaines négociations budgétaires qui commenceront dès le mois de septembre prochain ». Sauf à connaître un dénouement rapide au Moyen-Orient – mais qui y croit ? –, c'est donc un sujet « brûlant » de plus que l'Arizona retrouvera à la rentrée.

Les prix des carburants jouent au yo-yo au gré des frappes au Moyen-Orient. © AFP.



Frappes sur l'Iran et le Moyen-Orient depuis la reprise des combats entre les Etats-Unis et l'Iran

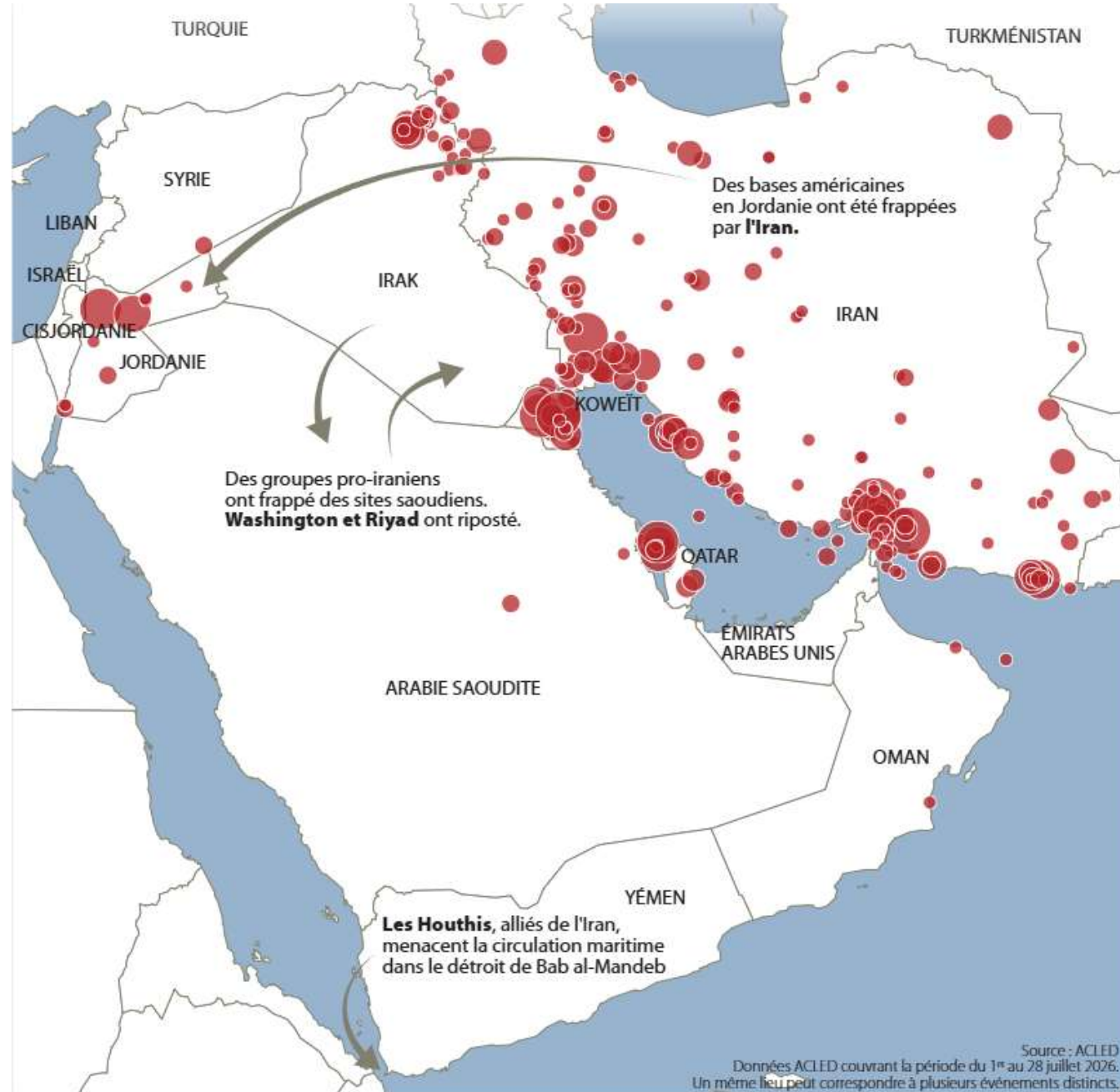
Du 1^{er} au 28 juillet 2026, chaque cercle représente un lieu et sa taille le nombre cumulé d'événements recensés.

➔ Les principaux foyers d'escalade du conflit avec l'Iran

Certes, dans les trois cas, on n'est pas encore revenu aux sommets atteints alors que la guerre faisait rage et que plus aucun tanker ne sortait du Golfe persique, soit 2,4890 euros/litre pour le diesel, 2,0150 euros/litre pour l'essence et 1,6063 euro/litre pour le mazout. Mais les perspectives d'amélioration restent à la merci des sautes d'humeur du président Trump et d'une éventuelle avancée dans les négociations avec le régime iranien. Bien plus, la courte période pendant laquelle le trafic maritime a été rouvert dans le détroit d'Ormuz n'a pas suffi à compenser les longues semaines de blocage complet. Le spectre de possibles pénuries de kérosène et de diesel est revenu planer au-dessus des marchés, ce qui contribue à pousser les cours à la hausse.

Dans ces conditions, la question de l'aide que le gouvernement pourrait apporter aux consommateurs pour faire face à cette crise énergétique qui se prolonge ne va pas tarder à se poser à nouveau. D'autant que le premier paquet de mesures décidées par l'Arizona en avril dernier prendra fin le 31 juillet. De l'ordre de 80 millions d'euros pour trois mois – soit l'équivalent des surplus de TVA engrangés par l'Etat –, il prévoyait essentiellement la possibilité d'une augmentation de l'intervention patronale dans le remboursement des trajets domicile-lieu de travail, dont l'impact réel est difficile à évaluer.

Egalement reportée par le gouvernement, l'entrée en vigueur du « tax shift » aura pour sa part bien lieu ce 1^{er} août, avec une hausse des accises sur le gaz naturel et le mazout et une baisse des accises sur l'électricité. L'objectif est de détourner les Belges de l'utilisation des combustibles fossiles au bénéfice d'une électrification du chauffage. A consommations inchangées, ce tax shift devrait se traduire par une augmentation de l'ordre de 5,50 euros de la facture énergétique



Source : ACLED
Données ACLED couvrant la période du 1^{er} au 28 juillet 2026.
Un même lieu peut correspondre à plusieurs événements distincts.

Il sera bientôt trop tard pour sauver le wallon

Faute de locuteurs et de relais adéquats pour assurer la transmission, le wallon et les autres langues régionales de Belgique risquent d'être condamnées à court terme.

ALAIN LALLEMAND

Les jeux ne sont pas faits, mais « en matière de préservation des langues régionales de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la fenêtre d'action efficace pourrait se resserrer dans les années à venir ». Tel est l'avertissement feutré lancé en mai dernier par le Conseil de la langue française. En clair : les personnes pratiquant ces langues sont de plus en plus rares, elles atteignent un âge qui ne leur permet plus de transmettre leur savoir dans les écoles alors qu'on manque d'enseignants capables de prendre le relais. Ce n'est pas un constat dressé au doigt mouillé : une étude quantitative menée en 2023 en FWB a dramatiquement confirmé la vitalité décroissante des langues régionales.

L'avertissement lancé par le Conseil est déjà une piqure de rappel : en mars 2024, il avait alerté le gouvernement précédent en des termes plus directs :

« Les langues régionales endogènes de Wallonie sont un patrimoine vivant mais en grand danger. » Et quelques-unes des mesures recommandées à l'époque ont connu un début de mise en œuvre. Pourtant, le gouvernement actuel ne semble pas avoir pris la réelle mesure de l'urgence de sauver les wallons, le picard, le gaumais, le champenois : dans la déclaration de politique communautaire 2024-2029, il se limite à promettre une « promotion volontariste », sans plus. En janvier 2025, la ministre de la Culture Elisabeth Degryse (Les Engagés), interpellée au parlement, avait proposé un « comité de pilotage » chargé de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde prioritaires. Un an et demi plus tard, le Conseil « confirme sa disponibilité » pour y participer... car le comité de pilotage n'a toujours pas vu le jour.

D'où l'avis rendu d'initiative en mai par le Conseil de la langue française : « On s'est dit : "Le gouvernement a be-

Les mordus du wallon sont légion, mais l'âge croissant des locuteurs rend plus difficile la transmission en milieu scolaire.

© DOMINIQUE DUCHESNES

soin d'aide" », commente P^r Esther Baiwir (ULiège), spécialiste des langues régionales et membre du Conseil : « Soyons concrets, on va faciliter la tâche du gouvernement et sélectionner parmi toutes les mesures de sauvegarde des langues régionales des "gains éclair", des choses rapides à mettre en place, pas très coûteuses et potentiellement efficaces auprès d'un public demandeur. »

« Ne pas postposer plus longtemps »

Car le public est demandeur. Près d'un tiers des sondés de Belgique francophone se dit prêt à apprendre une langue régionale, singulièrement chez les jeunes. Si l'urgence d'agir est bien réelle, les associations de promotion du wallon (tables de conversation, troupes de théâtre, etc.) sont dynamiques et manquent surtout d'outils fédérateurs. « L'un des enjeux est d'avoir une vue globale de ce qui se fait, un cadastre », explique Esther Baiwir.

« Le deuxième enjeu serait de soutenir et étendre ce qui fonctionne. Par exemple le programme Langues et cultures régionales en classe : le dispositif a montré son efficacité sur le terrain. » Ce qui implique de lutter contre la disparition des locuteurs natifs qui,

jusqu'ici, assuraient la transmission en milieu scolaire. Cela consiste d'une part, précise Esther Baiwir, « à former les enseignants de terrain, parce que certains pourraient prendre en charge les animations en langues régionales » en lieu et place des locuteurs vieillissants. Et d'autre part, soutenir ces locuteurs natifs lorsqu'il en reste « en les formant à la pédagogie, en leur fournissant des lieux pour échanger leurs outils et partager leurs pratiques ».

Car il existe, parmi les locuteurs natifs, des auteurs de projets pédagogiques pour transmettre les langues régionales : « On trouve parmi eux un dynamisme extraordinaire et un bénévolat remarquable », note Bernard Thiry, autre membre du Conseil, spécialisé lui aussi dans les langues régionales : « Des brochures ont été publiées, très soignées, avec une pédagogie tout à fait adaptée. Si ces initiatives étaient un tant soit peu soutenues, ce serait porteur d'autres enthousiasmes et d'autres réalisations. Il y a l'attente d'un coup de pouce officiel. »

Mais le coup de pouce ne peut plus tarder : « Le Conseil enjoint donc le gouvernement à ne pas postposer plus longtemps la mise en œuvre de ces actions peu coûteuses. »

La Libre BELGIQUE

Le casse-tête des villes face à la nécessaire végétalisation des espaces urbains

■ Mobilité, urbanisme, budget... La végétalisation des espaces publics est capitale mais implique des défis de taille.

Éclairage Marie Debauche

En juin dernier, la Belgique a été le pays d'Europe le plus touché par la surmortalité lors de la canicule. Selon l'institut de santé publique Sciensano, notre pays a en effet enregistré 1 747 décès excédentaires (sur un total de 5 401 décès sur la même période). Soit une surmortalité de 47,8 %. Il s'agit là d'un véritable enjeu de société.

Car les îlots de chaleur urbains, soit les zones d'élévation localisée des températures, se manifestent surtout dans les centres-villes aux sols très minéralisés. *"Notre pays connaît une 'géographie sociale' où ce sont plutôt les personnes les plus précaires qui habitent les centres-villes, et les personnes globalement plus aisées qui habitent les périphéries. La chaleur se superpose donc avec d'autres vulnérabilités, notamment économiques"*, déplore Jean-Philippe De Visscher, professeur au LAB – Research Institute for Landscape, Architecture and Built environment de l'UCLouvain.

Pour ce dernier, la végétalisation des espaces publics est donc une solution à la fois efficace et socialement équitable. *"Quand la climatisation déplace la chaleur, les arbres la diminuent par le phénomène d'évapotranspiration, soit l'émission de vapeur d'eau dans l'atmosphère depuis le sol et la surface des végétaux. Les arbres sont donc la seule 'technologie' dont nous disposons pour diminuer réellement la chaleur urbaine"*, explique-t-il. Et de préciser: *"Végétaliser les espaces publics permet également de réaliser des investissements publics qui bénéficient à tout le monde et aide les citoyens précarisés qui peinent à investir dans leur logement à titre privé"*. Le constat est pour le moins clair. *"Mon message est très simple: il faut planter, planter, planter."*

Végétaliser ne suffit pas

Mais lorsque le mercure dépasse les trente degrés, comme c'est le cas cette semaine, la végétalisation ne suffit plus. *"Pendant ces périodes, je peux vous assurer que la température grimpe à plus de quarante degrés dans mon appartement. Et ce, malgré le fait que ma rue soit bordée de larges arbres"*, déplore Benoit Moritz, architecte-urbaniste et professeur à l'Université libre de Bruxelles. Il affirme en effet que les espaces verts subissent eux aussi les conséquences des fortes chaleurs.

"Un arbre contribue à rafraîchir l'air, mais jusqu'à un certain point. Car quand les épisodes de chaleur persistent, l'eau manque dans les sols et l'atmosphère devient complètement sèche. L'évapotranspiration n'est alors plus aussi efficace", analyse Benoit Moritz, qui plaide pour d'autres solutions complémentaires. *"On peut prendre l'exemple sur les pays méditerranéens très innovants. Prenez l'Umbracle de Valence, par exemple. Une promenade couverte par des palmiers et des arches en bois, avec des espaces d'eau. C'est typiquement le type d'infrastructures qui permettent de refroidir des zones urbaines. Nous devons équiper l'espace public d'ombrières et d'eau, de mobilier urbain adapté aux enjeux climatiques."*

Des ressources financières insuffisantes

Un autre défi de taille attend les villes: le financement de tels projets. À Charleroi, par exemple, le Plan Places porté par le bourgmestre Thomas Dermine (PS) a été mis à l'arrêt. Il devait permettre la végétalisation et l'aménagement de dix-sept places. Seules dix en bénéficieront. *"La Région wallonne ne nous donne aucune perspective budgétaire"*, explique le bourgmestre, qui déplore l'arrêt du plan Oxygène, qui consistait à autoriser

les communes à contracter annuellement un emprunt remboursable sur 30 ans pour équilibrer leur budget, et ce, de 2022 à 2026.

“Nous mettons en place des mesures sur le court terme. Comme des tarifs réduits pour les piscines publiques ou un accès gratuit aux musées climatisés. Mais les vraies mesures, importantes sur le long terme, restent la végétalisation. On demande donc à la Région de la prévisibilité. C’est une question de survie pour nous de pouvoir relancer des investissements par des crédits en la matière. On parle d’investissements de minimum 2-3 millions jusqu’à 5-6 millions par place publique”, complète-t-il. Notons qu’un plan interfédéral “chaleur et santé” a été annoncé par le ministre fédéral de l’Intérieur Bernard Quintin (MR) il y a quelques jours.

Il visera, dès 2027, à fournir des procédures opérationnelles claires à tous les niveaux de pouvoir afin de mieux protéger la population. La réduction de l’exposition à la chaleur fait donc partie de ses prérogatives. À ce stade, il n’est pas précisé si des

budgets d’aide aux communes seront prévus pour financer des projets tels que la végétalisation.

La question de la mobilité

Jean-Philippe De Visscher l’admet : son secteur a longtemps recommandé l’idée d’espaces publics neutres. Soit des espaces dégagés et modulables permettant l’organisation d’événements. “Mais aujourd’hui, c’est le climat qui est au cœur des priorités. Et on doit pour cela composer avec ce qui existe déjà et qui ne rend pas les aménagements très aisés : des trottoirs larges, des parkings, des sols remplis d’égouts, d’électricité, de télécommunications, etc. L’idéal, quand on parle de végétalisation, c’est de planter des grands feuillus. Soit des arbres qui vont aller puiser l’eau profondément et qui vont

beaucoup évapotranspirer. Et quand on est dans des petites ruelles, la place disponible pour mettre de grands arbres est limitée. Il y a donc des contraintes spatiales. Mais j’ai quand même l’impression que le principal facteur de blocage à Bruxelles ou en Wallo-

nie reste l’emprise de la voiture dans l’espace public. Car il faut souvent supprimer des parkings pour créer des espaces verts”, observe-t-il.

Pour ce dernier, le débat de la végétalisation en ville glisse très vite vers le débat de la mobilité : quelle place donne-t-on à la voiture, et en particulier à la voiture privée parkée ? “Éviter de planter des arbres pour éviter de toucher aux parkings, et se concentrer sur des politiques qui consisteraient uniquement à mettre des climatisations, des volets, etc. serait un simplisme et une mauvaise réponse. Il faut avoir le courage d’aborder les questions difficiles”, assène-t-il.

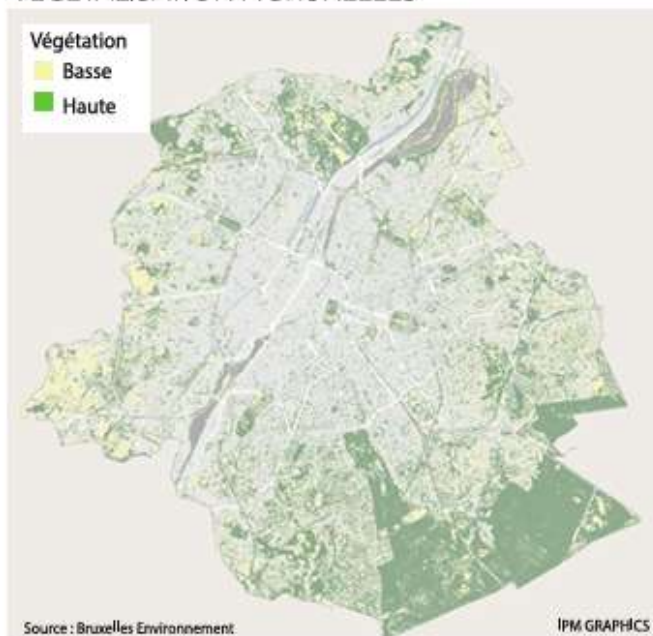
Son homologue de l’Université libre de Bruxelles, Benoît Moritz, enchérit : “Il subsiste aussi la question de savoir comment ces espaces verts sont entretenus. Le débat portant sur l’esthétique, qui dispose d’une dimension politique, pose la question de savoir si on doit laisser la nature se développer, favorisant l’ensauvagement de la ville, ou plutôt donner un caractère urbain à ces espaces.” Il est certain que le réchauffement climatique imposera encore et toujours plus de débats en la matière. Nécessitant une réflexion de fond sur le modèle de ville que l’on veut pour l’avenir.

“C’est une question de survie pour nous de pouvoir relancer des investissements par des crédits en la matière.”

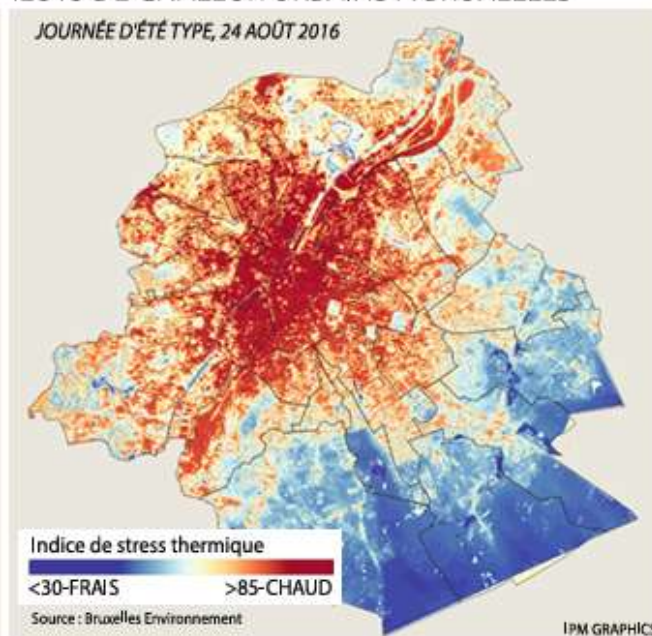
Thomas Dermine
Bourgmestre PS de Charleroi

Impact de la végétalisation à Bruxelles

VÉGÉTALISATION À BRUXELLES



ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS À BRUXELLES



La cartographie de la végétalisation est ici mise en lien avec la cartographie des îlots de chaleur en Région bruxelloise. "Les températures de l'air sont plus élevées de 3°C en moyenne au centre de la Région qu'à ses alentours ruraux en été", explique Bruxelles Environnement, qui préconise notamment le développement d'espaces verts et de la végétation comme mesure d'adaptation pour réduire l'impact de la chaleur en milieu urbain. Et de compléter: "Une zone végétalisée bien fournie naturellement en eau et capable de l'emmagasiner est apte à répondre efficacement aux problèmes de stress thermique par une diminution de la température de l'air mais surtout par la création d'ombre."

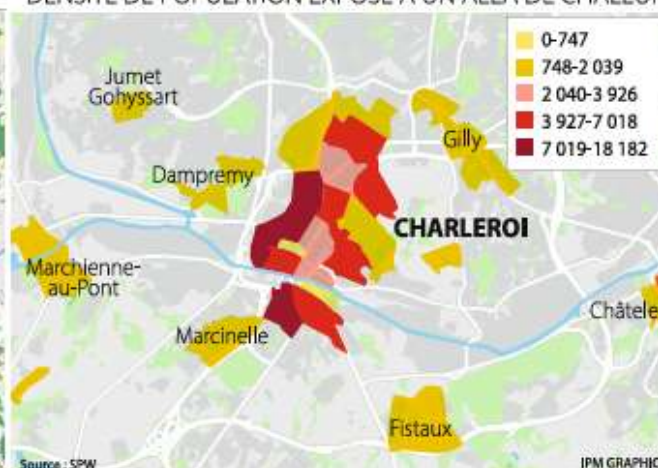
M.D.

Impact de la végétalisation à Charleroi

VÉGÉTALISATION À CHARLEROI



DENSITÉ DE POPULATION EXPOSÉ À UN ALÉA DE CHALEUR



Les espaces agricole et forestier de la région de Charleroi sont moins sujets aux aléas de chaleur que les quartiers résidentiels du centre-ville. Néanmoins, la ville reste un bon élève en la matière, selon une analyse de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). "92 % des familles carolos ont en effet accès à un espace vert à 300 mètres ou moins de chez eux, ce qui est le meilleur score en Wallonie", avance le cabinet de l'échevin des Travaux publics Eric Goffart (Engagés).

M.D.

